



RESTAURANT DE QUALITE

La démarche Restaurants & Producteurs Artisans de Qualité

Lancé en 2013 par le Collège culinaire de France, ce label est remis aux restaurants qui prônent le fait maison, mais aussi l'hospitalité.

Pour l'obtenir, les établissements doivent postuler auprès du collège et obtenir l'approbation du public, qui vote en ligne pour la qualité des prestations.

L'Appellation Restaurant de Qualité fédère les hommes et les femmes de métier qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes pratiques.

L'Appellation est un mouvement militant qui rassemble celles et ceux qui s'engagent à incarner et promouvoir collectivement leur passion pour la transmission et l'avenir du patrimoine culinaire artisanal.

Tous ceux qui exercent le métier d'artisan restaurateur sont concernés quelle que soit leur catégorie : bistrots ou étoilés, petites auberges ou grandes tables...

Pour en savoir plus :

www.restaurantdequalite.fr